

Le plan comptable des OPC

Programme de formation

Objectifs pédagogiques

- Intégrer les avancées de la nouvelle réglementation relatif au plan comptable des OPC
- Saisir les nouvelles opportunités offertes par le cadre réglementaire
- Anticiper les risques éventuels liés à la nouvelle réglementation

Description / Contenu

- Rappel rapide du contexte d'adoption des nouvelles normes et des objectifs de la réforme
- Panorama des nouvelles règles et impact sur le capital-investissement
 - Le nouveau périmètre des fonds
 - Présentation des états financiers : quel nouveau format respecter ? Quels impacts pour le hors-bilan ? Quid des fonds à compartiment ?
 - Quel nouveau contenu de l'annexe comptable ?
 - Quelle est la nouvelle structure du bilan actif/passif ?
 - Quelle présentation des obligations convertibles et des autres obligations au bilan ?
- Les nouveautés relatives aux traitements comptables : les changes à terme, les plus et moins-values latentes ou réalisées, La comptabilisation des frais de transaction, les actifs numériques
- Quelle clarification de l'enregistrement des intérêts capitalisés ?
- Les conséquences de la prise en compte des risques dans l'évaluation des actifs
- Quels sont les impacts du nouveau plan comptable des OPC sur la relation entre le valorisateur et la SGP ?

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- Un questionnaire d'évaluation des acquis mesurant l'atteinte des objectifs pédagogiques est proposé en fin de formation.
- Un questionnaire "à chaud" évaluant la satisfaction globale est envoyé une heure après la formation.
- Un questionnaire "à froid" portant sur la mise en œuvre des acquis est envoyé 2 mois après la formation.

ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'équipe de l'Académie France Invest est formée à l'accueil d'un public en situation de handicap et est en lien avec les différents réseaux partenaires ([AGEFIPH](#), [CAP EMPLOI](#) et [MDPH](#)).

Pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre nos formations dans les meilleures conditions, l'équipe de l'Académie France Invest se tient à leur disposition pour trouver la solution adaptée à chaque situation et anticiper les aménagements nécessaires.

Public visé

- Equipes d'investissement, équipes financières, équipes juridiques, dirigeants de fonds et toute personne intéressée par le sujet.

Prérequis

- Être un professionnel du capital-investissement.

+ pédagogiques

- Un support pédagogique sera mis à disposition des participants.

Intervenants

- Sylvain Quagliaroli, Président Fondateur, Quantus Advisory SASCV
- Yvan Malnuit, Directeur Associé, Grant Thornton

Nos formateurs sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine. Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Informations pratiques

- Participants : 16 maximum
- Durée : 1/2 jour (3,5 heures)
- Horaires : 14 h / 17 h 30
- Lieu : Paris

Tarifs

- 769,00 €HT* / 659,00 €HT**

(*) Tarif pour les non membres France Invest

(**) Tarif pour les membres France Invest

Renseignements

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : formation@franceinvest.eu

Dernière mise à jour du programme : 18/12/2024